

Finalités et objectifs de l'épreuve :

Evaluer les compétences du candidat à mener une veille commerciale permanente, à collecter de l'information économique, juridique, sociale et commerciale relative à un marché étranger et à préparer la prise de décision commerciale internationale.

Activités professionnelles de référence :

- mener une veille commerciale permanente (recherche documentaire)
- recueillir de l'information à l'étranger (recherche terrain)
- constituer un dossier documentaire afin de préparer une décision commerciale.

Modalités d'évaluation en cours de formation :

| Contenu du dossier professionnel élaboré par le candidat | |
|---|---|
| Situations professionnelles possibles | Activités professionnelles possibles |
| <ul style="list-style-type: none"> • Etude commanditée par une entreprise • Projet professionnel : organisation d'une mission d'étude à l'étranger, participation à un salon professionnel, participation à une action de mobilité... • Situation professionnelle proposée par les professeurs | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un cahier des charges de l'étude commanditée : planning et organisation du travail • Présentation de l'entreprise commanditaire • Présentation et analyse de la fiche pays • Elaboration de l'étude de marché • Réalisation d'un diagnostic export et formulation de recommandations • Présentation des idées forces du plan d'action commerciale à mettre en œuvre pour accéder au marché • Organisation et exploitation d'un projet professionnel. • Soutenance orale (en présence éventuelle d'un professionnel) • Etude de cas (en sondage complémentaire de compétences) |